



FORMATION DES DÉLÉGUÉ-E-S D'ÉLÈVES Collèges et lycées

« Faire vivre la citoyenneté »

Chargée de formations : Emilie Guerault

Ligue de l'Enseignement 43

1 chemin de la Sermonne
43750 Vals Près-le Puy

04 71 02 02 42 ou 06 26 83 36 04

formation@fol43.fr



QUI SOMMES-NOUS ?

La Ligue de l'enseignement de Haute-Loire, mouvement d'éducation populaire, complémentaire de l'école qui a pour finalité de permettre à tous d'accéder à l'éducation et à la culture dans le but d'exercer pleinement leur citoyenneté et d'établir durablement une société plus juste, plus libre, plus solidaire.

Aujourd'hui, la Ligue de l'enseignement a plus de 150 ans et contribue encore et toujours à former les citoyens, des hommes et des femmes autonomes et responsables et agit pour une société plus humaniste.

POURQUOI ORGANISER LA FORMATION DES DELEGUES ?

Parce que l'établissement scolaire est un lieu privilégié d'apprentissage de la citoyenneté et de la démocratie, la Ligue de l'enseignement de Haute-Loire met son savoir-faire et ses compétences à la disposition des collèges et lycées.

Selon la circulaire du 2 novembre 1990, « cette formation est indispensable si l'on veut que les délégués-élèves deviennent partenaires à part entière de la communauté éducative, et ne restent pas de simple représentants des élèves plus ou moins passifs. »

Agréée par le ministère de l'Éducation Nationale en tant qu'association éducative complémentaire de l'enseignement, la Ligue de l'enseignement s'inscrit comme un partenaire privilégié des établissements scolaires.

A travers ce partenariat, nous faisons en sorte que la formation des délégués entre véritablement dans la vie des collèges et des lycées, participe au développement de la citoyenneté chez les jeunes et s'inscrive dans l'acquisition de compétences du socle commun.

POUR QUI ET QUAND ET COMBIEN DE TEMPS

La formation s'adresse à tous les élèves élus comme délégués,

La formation des élèves délégués a lieu en début d'année, c'est un module d'une journée, positionné peu après les élections.

Nous souhaitons également proposer un suivi au cours de l'année, pour affiner les acquis, développer d'autres compétences ainsi qu'un temps en fin d'année.

Nous proposons donc le calendrier suivant :

1^{er} trimestre : module 1, formation initiale (6 heures) la découverte de la fonction et des missions de délégué, la connaissance de son établissement, le conseil de classe, la communication.

2^{eme} trimestre : module 2, (3 heures), un retour sur le vécu du conseil de classe, la communication, le suivi des projets.

3^{eme} trimestre : module 3, (3 heures), un bilan sur les actions menées tout au long de l'année, les compétences acquises.

FÉDÉRATION HAUTE-LOIRE

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

LES ECOS-DELEGUES

Au cours du premier trimestre, nous proposons également d'accompagner les éco-délégués dans leurs fonctions grâce à une « formation initiale » d'une demi-journée (3h)

Les éco-délégués : formation initiale

Développé autour des enjeux du développement durable et de l'impact sur le quotidien de l'établissement, ce module a pour objectif d'accompagner les élèves dans la construction de projet.

Nous pouvons également proposer un suivi au cours de l'année pour assurer et accompagner les projets portés par les éco-délégués, en proposant un module de 3 heures au cours des 2eme et 3eme trimestres.

PROPOSITIONS DE MODULES COMPLEMENTAIRES

Au cours du premier et deuxième trimestre, nous pouvons proposer des modules complémentaires à la formation initiale, dans un format d'intervention d'une demi-journée (3heures).

Discrimination fille/garçons

Comprendre et connaître les discriminations, faire le lien entre discrimination et harcèlement. Savoir prévenir, dialoguer.

Laïcité et valeur de la République

Promouvoir les enjeux de la laïcité au sein de l'établissement ainsi que les valeurs républicaines.

La communication :

Renforcer par ce module les compétences acquises lors de la première journée de formation. Apprendre, par le biais du jeu et de la mise en situation, des techniques d'écoute active et de communication efficiente.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- > Permettre aux délégués de connaître leurs droits et pouvoir les exercer.
- > Permettre aux délégués de cerner leurs devoirs et obligations.
- > Développer des capacités et compétences à la vie démocratique par l'expérience de la participation et de la prise de responsabilité.
- > Préparer les délégués à l'exercice de leur mandat d'élus, aux fonctions de représentation, de communication et d'animation.
- > valoriser l'engagement des élèves.
- > Accompagner les élèves élus tout au long de leur mandat.

TARIF DE LA FORMATION

300 euros la journée (6 heures)

150 euros la demi-journée (3 heures)

Ces tarifs comprennent les supports pédagogiques, la préparation en amont (gestion et pédagogie), les frais de déplacement et la présence du formateur (durant l'intervention mais aussi en suivi des groupes constitués).

**En fonction du
contexte
sanitaire tous nos
modules peuvent être
adaptés en distancié !**

FÉDÉRATION HAUTE-LOIRE

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire